



Innovation dans le secteur du bâtiment, l'Université de La Rochelle signe une convention avec le CSTB

jeudi 13 novembre 2014, par [lpe](#)

Le 4 novembre, l'Université de La Rochelle, qui héberge sous forme d'incubation la plateforme technologique Tipee, dédiée à la réhabilitation des bâtiments, a signé avec le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) une convention sur l'accompagnement de projets innovants dans ce secteur de la construction.

Le bâtiment est un secteur très technique, soumis à une réglementation draconienne. Dans ce domaine, toute entreprise qui innove, doit soumettre son projet pour avis technique au CSTB. Cet avis est coûteux et demande, pour être étudié, que soit déposé un dossier complet. L'objectif de cette convention est donc de permettre à Tipee d'intervenir auprès des porteurs de projet en amont de la demande d'avis.



"Dans un premier temps, nous effectuons un diagnostic de positionnement qui va permettre de clarifier la demande du professionnel et d'en poser les bases. A savoir que nous intervenons pour tout produit ou procédé intervenant dans la construction d'un bâtiment. Ensuite, nous montons ce dossier de demande d'avis technique en suivant les normes et procédures demandées par le CSTB. Ainsi, le professionnel gagne du temps, bénéficie d'un accompagnement et a plus de chances de voir son projet retenu" précise Céline Jolas, chargée de cette mission au sein de Tipee.

Ces deux prestations font l'objet d'une facturation auprès du professionnel.

"Dans le bâtiment, 2500 produits dits innovants sortent chaque année mais au bout de deux ans, les deux tiers ont disparu du marché" explique Céline Jolas. L'enjeu est donc de permettre à ces innovations de partir sur des bases solides, leur permettant de perdurer et de trouver leur marché.

"L'avis technique du CSTB permet surtout aux professionnels d'accéder à une assurance sur leur innovation. Difficile de mettre sur le marché un produit destiné à la construction qui ne serait pas assuré. Les maîtres d'ouvrages publics, notamment, demandent toujours les avis techniques dans le cadre des appels d'offres. L'enjeu est donc crucial et ce partenariat avec le CSTB devrait fluidifier l'aboutissement des innovations dans le secteur."

En incubation au sein de l'Université, Tipee devrait se doter d'un statut juridique dans les prochains mois. Une SEM (société d'économie mixte) ou une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), les pistes sont multiples. Courant 2016, la structure devrait intégrer le parc Atlantech de l'Agglomération de La Rochelle. 8 personnes travaillent au sein de Tipee pour le moment.

Plus : www.tipee-project.com